



École Saint-Henri

Rencontre extraordinaire du Conseil d'établissement -29 octobre 2025

Par TEAMS et en présentiel (Bureau de la direction)

Étaient présents

Émilie Baril

Hanaa Chouki

Éric Châtelain

Ouahbi Ben Said

Christine Goindin

Marie-Claude Brassard

Gabrielle Coutu-Parent

Salam El Ghardegue

Luka J. Raymond

Invité : Marc-André Sévigny

Ordre du jour

1-Vérification du Quorum

Monsieur Demers constate le quorum. Madame Goindin (appuyée par madame Coutu-Parent) propose l'adoption de l'ordre du jour. Adopté à l'unanimité. Nous souhaitons la bienvenue à Monsieur Marc-André Sévigny, nouvellement nommé à la direction à l'intérim de l'école Saint-Henri.

2- Nomination d'une personne au secrétariat de la rencontre

Monsieur Demers agira à titre de secrétaire

3- Adoption du plan de lutte

Les membres du CÉ ont pu lire le projet de plan de lutte préalablement. Une erreur de transcription à la page 28 a été détectée. À la place de « SP », on aurait dû lire :

Formation obligatoire offerte par le MEQ pour tous les membres du personnel, incluant les membres de la direction et pour toute personne appelée à œuvrer auprès des élèves mineurs :

- Titre : *Le pouvoir d'agir des adultes œuvrant auprès d'élèves en matière d'intimidation et de violence, notamment les violences à caractère sexuel.*

Pour les intervenants du secondaire désignés par leur direction :

- Formation SEXTO 1: Explorateur (disponible sur CADRE21)
- Formation SEXTO 2: Architecte (disponible sur CADRE21)

Madame Christine Goindin (appuyée par Gabrielle Coutu-Parent) propose l'adoption du plan de lutte 2025-2026 (CE-2025-10-29-001)

Monsieur Sévigny prend la parole pour nommer qu'il se chargera de déposer le plan de lutte (la version longue et la version abrégée) dans EVIO.

4- Nouvelle résolution : Transfert du fonds 4 vers le fonds 9

Lors du dernier CÉ, monsieur Demers avait proposé une résolution de transfert de fonds pour équilibrer le budget 24-25. Les montants étant inexacts, il fait une nouvelle proposition. La résolution se trouve en annexe. Adopté à l'unanimité.

5 – Résolution : Utilisation du fonds 9 pour le nettoyage du futur local de musique

Dans le projet d'aménagement du local de musique au sous-sol, nous devons faire dépoussiérer les murs, les casiers et le plancher. La compagnie Aqua-Blanc nous a envoyé une soumission au coût de 3800\$. La direction propose d'utiliser le fonds 100-286-9-62000-981.

Christine Goindin (appuyée par Ouahbi Ben Said) propose la résolution (CE-2025-10-29-002). Adopté à l'unanimité.

6- Levée de la réunion à 18h34



Pour
Pascal Demers